



Concours de pitch de la Ville de Gennevilliers

Entreprendre à Gennevilliers 2017

Présentation du concours :

La ville de Gennevilliers et BGE PaRIF lancent dès juin 2017 l'appel à candidature au concours de pitch « Entreprendre à Gennevilliers ». Ce concours récompense les talents gennevillois en émergence de projet d'entreprise qui sauront se « vendre » en quelques minutes.

Les trois lauréats bénéficieront chacun d'un prix allant de 1500 € à 500 €. Les candidats auront jusqu'au 30 novembre 2017 pour postuler.

Le concours est ouvert à tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise résidant à Gennevilliers (quelque soit la nature du projet et sa dimension). Le candidat devra être en capacité de valoriser son « projet d'entreprise » en quelques minutes auprès d'un jury composé de professionnels du monde économique et de représentants de la mairie.

Présentation du candidat :

Mme M.

NOM-PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SITUATION : Célibataire Vie maritale Pacs Marié Divorcé Veuf

ADRESSE :

VILLE :CODE POSTAL :

N° TEL (fixe)...../...../...../...../..... N° TEL (portable) :/...../...../...../.....

E-mail :@.....

Comment avez- vous connu ce concours ?.....

Présentation de l'idée d'entreprise

Présentez succinctement votre parcours professionnel (formations, expériences professionnelles, engagements citoyens ou associatifs)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Depuis quand avez-vous ce projet ? Quel a été l'élément déclencheur de votre projet de création/reprise d'activité et quelles sont vos motivations à entreprendre ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Présentez votre idée d'activité en quelques lignes (quels produits ou services comptez-vous proposer, de quoi avez-vous besoin pour mettre en place votre projet, quels clients ciblez-vous, etc.)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Qu'attendez-vous de ce concours de pitch ? (Regard critique sur votre projet, soutien financier, mise en relation, accompagnement et conseil, etc.) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

La remise de ce dossier implique l'acceptation du règlement et des modalités du concours « Entreprendre à Gennevilliers ». Ce règlement est accessible auprès de la BGE Paris et téléchargeable sur le site de la Ville de Gennevilliers, rubrique « Emploi-Formation ».

Echéances :

- > Date d'ouverture des inscriptions au concours : le 28 août 2017
- > Date limite de dépôt des candidatures : le 30 novembre 2017
- > Présélection des finalistes : entre le 1er et le 22 décembre 2017
- > Training de pitch pour les finalistes : entre le 2 et le 19 janvier 2018
- > Date de présentation devant le jury : entre le 1er et le 16 février 2018

Vous pouvez joindre également tout document susceptible d'étayer votre dossier (plaquettes, illustrations, photos, plan d'affaires...) dans la limite de 10 pages supplémentaires.

Dépôt des candidatures auprès de BGE Hauts-de-Seine ,13 Place Indira Gandhi – 92230 GENNEVILLIERS

ou par email à : gregory.benas@bge-parif.com

Date de finalisation du dossier et signature du candidat :

(La réception du mail équivaut à votre signature)

Dossier d'inscription et règlement : <http://www.ville-genevilliers.fr/emploi-formation/>

Dossier reçu par BGE PARIF le / / 2017 par

- Remis en main propre
- Réception par mail
- Réception par courrier